

<https://www.pressegauche.org/Feminisme-en-Galice-combattre-la-justice-patriarcale-a-la-peripherie-du-centre>



Féminisme en Galice : combattre la justice patriarcale à la périphérie du centre capitaliste



- International - Femmes -
Date de mise en ligne : mardi 12 octobre 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

La violence sexiste vient d'être qualifiée par le Parlement européen d'« euro-crime », assimilé au terrorisme. Le Parlement européen est une fiction démocratique au sein de l'Union Européenne (UE), qui agit au service du capitalisme. Bien entendu, la réalisation de ce projet sera similaire à la situation législative actuelle de l'État espagnol, qui légifère sur la violence de genre depuis 2004. Il s'agit d'une avancée formelle, sans effort, sans ressources et sans audace dans les décisions politiques et qui, par conséquent, ne se traduit pas par une avancée réelle.

Tiré de [Entre les lignes et les mots](#)

Publié le 8 octobre 2021

En Galice, la législation sur la violence de genre est plus avancée en termes de typologie La Loi sur l'égalité, approuvée en 2007, considère comme une violence de genre non seulement celle dans la sphère conjugale (comme la loi fédérale) et permet d'identifier et de dénoncer un plus large éventail de violences. Cependant, son application pratique est également soumise à une volonté politique, actuellement inexistante avec un gouvernement de droite qui a réduit les ressources et le nombre d'employés dans les équipements publics.

Notre pays dépend judiciairement de l'État espagnol. Par conséquent, notre lutte n'est pas seulement nationale, car nous n'avons pas la souveraineté de légiférer sur notre propre justice. Cela nous oblige à intégrer également ce facteur dans nos luttes, en dénonçant la logique coloniale et en défendant la pleine souveraineté de nos pays pour décider de toutes les questions. Le fait que nous ayons des lois plus avancées sur la violence de genre et que nous ne puissions pas les transférer au système judiciaire, qui est espagnol, est l'un des plus gros problèmes auxquels nous sommes confrontées.

Expérience féministe face à la violence

De la Coordination Nationale Galicienne de la Marche Mondiale des Femmes, nous avons réalisé un travail d'analyse et de dénonciation sur la situation des femmes une décennie après la mise en oeuvre des lois pour la protection et la prévention de la violence de genre. Dans ce travail, nous nous concentrons sur la performance de la justice, principale institution qui reproduit la violence et refuse de mettre en pratique les avancées législatives, utilisant toutes sortes de subterfuges et d'excuses.

Nous organisons des réunions publiques et des débats pour partager ce qui se passe devant les tribunaux avec des allégations de violence sexiste et des poursuites pour séparation. Dans ce dernier cas, même s'il n'y a pas de signalement de violence sexiste, celle-ci commence lorsque la procédure légale de séparation est engagée.

Le premier défi auquel nous avons été confrontées était de connaître en détail le complexe monde judiciaire, structuré de manière hiérarchique et patriarcale. Le pouvoir judiciaire est héritier du franquisme [1] et il présente une résistance à se former et à assumer les avancées formelles que le mouvement féministe a réussi à arracher à la classe politique. D'autre part, il a été décisif pour notre organisation en la matière de pouvoir compter sur des femmes qui vivent ces processus à la première personne et avec des compagnes qui les suivent dans le processus difficile et bureaucratique imposé par le système judiciaire. Ce système transforme une fois de plus les femmes en victimes de violence, à travers la violence institutionnelle, sociale et judiciaire.

L'objectif de cette campagne, qui approche de sa deuxième année d'existence, repose sur trois axes de travail que nous jugeons essentiels pour adresser notre interpellation aux institutions. D'abord, nous devons réfléchir, d'une part, à ce qui est le plus immédiat : que pouvons-nous changer pour avancer à court terme ? Ensuite, penser à la dimension nationale : comment, à travers qui et de quelle manière peut-on aborder cette lutte pour que le débat soit massif, soit dans les médias et puisse avancer ? Et troisièmement, quel est notre objectif ultime ? De quel changement structurel avons-nous besoin pour pouvoir vivre réellement une vie sans violence ?

De cette façon, nous travaillons dans des assemblées, des réunions, des mobilisations et des réunions, conscientes qu'il existe différents niveaux de travail. Nous sensibilisons notre société à l'importance des grandes transformations sociales, de l'éducation et des nouveaux paradigmes. Ainsi, nous avançons, avec de petites victoires qui nous permettent d'organiser de plus en plus de femmes.

Nous sommes conscientes que nous vivons dans une partie du monde où nous avons, formellement, des lois plus avancées que les autres femmes. Mais nous savons aussi que, dans ce centre capitaliste qu'est l'Europe, les lois écrites ne sont pas toujours appliquées. Actuellement, notre lutte est infatigable pour que toutes ces avancées que nous avons réalisées lors des mobilisations de la dernière décennie puissent enfin se réaliser. Afin que plus aucune femme ne soit violée lorsqu'elle porte plainte ou aide une autre femme à signaler une situation de violence. Afin qu'aucun autre agresseur ne puisse partager l'éducation des enfants avec la femme agressée par lui. Afin que plus aucun juge ne nous reproche d'avoir été violées et agressées.

[1] Le franquisme était le régime dictatorial établi dans l'État espagnol en 1939. Le nom fait référence au général Francisco Franco, au pouvoir jusqu'en 1975.

Traduit du portugais par Andréia Manfrin Alves

Langue originale : espagnol

Source : <https://capiremov.org/fr/experiences/feminisme-en-galice/>